



Parcours Archéologie, culture, territoires, environnement - Archéo-Géo-Sciences

Master Archéologie, sciences pour l'archéologie



Composante
UFR Sciences
Humaines



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Le Master Archéologie, Sciences pour l'Archéologie (ASA) est un diplôme formant aux métiers de l'Archéologie et du patrimoine. Ce master doit permettre aux étudiants d'acquérir les savoirs fondamentaux théoriques et pratiques nécessaires aux approches historiques, culturelles, spatiales et environnementales des sociétés sur la longue durée : Préhistoire récente, Protohistoire, périodes gallo-romaine et médiévale.

En seconde année, un parcours unifié 'Archéologie, Cultures, Territoires et Environnement (ACTE) - Archéo-Géo-Sciences (AGES)' ouvre sur les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche (service public ou secteur privé) après un doctorat.

Il permet plus particulièrement l'intégration dans les métiers de l'archéologie programmée et préventive en tant qu'archéologue spécialisé (par exemple en céramologie, métallurgie, paléo-environnement, géomatique appliquée à l'archéologie, responsable d'opération de fouilles, etc.), géo-archéologue/géomorphologue, ingénieur SIG et géophysique de surface, etc. tant dans les services publics (Inrap et opérateurs des collectivités territoriales) que le secteur privé (opérateurs privés).

Les débouchés sont aussi nombreux dans la conservation, l'animation du patrimoine et le tourisme. Du fait de ses thématiques pluridisciplinaires de l'espace et de

l'environnement, cette formation peut aussi déboucher vers d'autres métiers de l'aménagement de l'espace et de la gestion de l'environnement.

Objectifs

Le Master ASA forme des professionnels de l'archéologie participant à l'ensemble des travaux liés aux opérations de terrain (études documentaires, prospections et fouilles), ainsi qu'aux travaux de post-opération et à la rédaction des rapports et documents de synthèse destinés à la transmission des données et des observations de terrain (y compris le mobilier).

Les étudiants, à l'issue de la formation, possèdent les savoirs fondamentaux, théoriques et pratiques nécessaires aux approches historiques, culturelles, spatiales et paléoenvironnementales des sociétés sur la longue durée.

Par le jeu d'options, les étudiants peuvent soit renforcer leur compétence en archéologie culturelle (ACTE), soit acquérir une double compétence en archéologie et en sciences pour l'archéologie (AGES), maîtrisant les processus géomorphologiques et anthropiques dans les problématiques archéologiques, les principales spécialités paléoenvironnementales, et les outils et méthodes en géoarchéologie.



Capacité d'accueil globale : 20 étudiants

Compétences acquises

- Acquérir une réflexion sur la relation entre un site et son territoire ;
- Analyser les processus géomorphologiques, anthropiques, géoarchéologiques dans les problématiques archéologiques ;
- Analyser, synthétiser et commenter des informations recueillies lors d'une manifestation scientifique ;
- Conduire une recherche sur un sujet défini avec les encadrants et les professionnels du domaine, rédaction d'un mémoire, présentation concise des résultats de cette recherche ;
- Coordonner les spécialistes intervenant sur les chantiers : géologue, zoologue, anthropologue... ;
- Définir les protocoles méthodologiques nécessaires à l'étude d'un site archéologique et savoir mettre en œuvre les techniques et les moyens nécessaires dans le cadre d'une fouille préventive ;
- Développer des compétences techniques et méthodologiques dans les domaines de l'étude des productions manufacturées ;
- Développer des compétences techniques et méthodologiques nécessaires à la réalisation de fouilles et d'études archéologiques ; plus spécifiquement, acquérir les techniques de fouille, d'organisation d'un chantier ;
- Développer une approche critique à partir d'exemple diachronique ;
- Gérer les restes biologiques et appliquer les analyses adéquates ;
- Maîtrise de base ou avancée d'une langue étrangère ;
- Maîtriser différentes méthodes et outils pour l'étude des vestiges archéologiques dans l'espace ;

- Maîtriser les outils de traitement d'image et d'indexation bibliographique ;
- Mise en pratique des enseignements théoriques dispensés depuis la licence ;
- Normaliser la forme et présenter un travail de recherche en archéologie ;
- Rédiger un rapport dans un temps imparti ;
- Structurer son discours écrit selon les normes scientifiques de la discipline, organiser et présenter l'apparat critique d'une démonstration scientifique (bibliographies, corpus, illustrations) ;
- Synthétiser et restituer les objectifs, questionnements et étapes d'un travail de recherche.
- Utiliser les indices paléoenvironnementaux pour reconstituer les paysages ;

Organisation

Contrôle des connaissances

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004. Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université : <http://www.u-bourgogne.fr/formation/master.html>

Sessions d'examen



Le contrôle des connaissances donnera lieu à l'organisation de deux sessions d'examen :

- Session 1 : JANVIER pour le semestre 1 et JUIN pour le semestre 2.
- Session 2 : SEPTEMBRE pour le rattrapage des deux semestres.

Règles de validation et de capitalisation, principes généraux :

CAPITALISATION

D'une session à l'autre, si un semestre n'est pas obtenu :

- UE acquises : les enseignements les constituant ne peuvent être repassés.
- UE non acquises : tout enseignement dont la note est inférieure à 10/20 devra être repassé.

D'une session à l'autre, l'année n'est pas obtenue :

- Semestre acquis : les enseignements de ce semestre ne peuvent être repassés.
- Semestre non acquis : si l'année de master n'est toujours pas acquis à l'issue de la 2ème session après compensation entre les 2 semestres, tous les éléments ayant une valeur en Crédits Européens (semestre, UE, éléments constitutifs des UE) sont capitalisés pour une année ultérieure si leur note est supérieure ou égale à 10/20. Ils ne peuvent être repassés. Par voie de conséquence, tous les autres éléments devront être repassés.

COMPENSATION

Une compensation des notes s'opère à l'intérieur des UE, entre les UE d'un semestre et entre les semestres. Chaque UE et semestre sont validés si la moyenne compensée des notes est supérieure ou égale à 10/20. L'année de Master est validée si la moyenne compensée entre les semestres est supérieure ou égale à 10/20.

Stages

- **En M1** : stage facultatif d'une durée inférieure à 512h (3,5 mois), de septembre à juin
- **En M2** : stage facultatif d'une durée de 4 à 6 mois, de septembre à août

Admission

Conditions d'accès

En M1 :

Dépôt des candidatures et consultations des dates de candidatures via la plateforme nationale **Mon Master** accessible depuis l'adresse internet suivante : <https://www.monmaster.gouv.fr>

Public concerné

Les étudiants :

- **titulaires d'une licence mention Archéologie ou d'un domaine compatible avec celui du Master ;**



- **venant d'un autre établissement d'Enseignement supérieur étranger de l'Union Européenne** (pour les étudiants venant d'un établissement hors Union européenne, s'inscrire sur le site [Études En France](#)) ;

- Les candidats de la **Formation Continue** par le biais de deux dispositifs permettant d'accéder soit à un niveau de l'enseignement supérieur pour poursuivre des études (VA), soit d'obtenir tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur par la VAE/VAP. Pour tout renseignement, prendre contact auprès du Service Commun de Formations Continue et par Alternance - SEFCA, à l'adresse suivante : formation.continue-shs@u-bourgogne.fr

En M2 :

Dépôt des candidatures et consultations des dates de candidatures via l'application **eCandidat** accessible depuis l'adresse internet suivante : <https://ecandidat.u-bourgogne.fr>

Public concerné

Les étudiants :

- **inscrits à l'Université de Bourgogne en M1** et souhaitant changer de Mention de Master ;
- **venant d'un autre établissement** d'enseignement supérieur français (une demande de transfert du dossier administratif doit être faite auprès de l'université d'origine) ;
- **venant d'un autre établissement d'Enseignement supérieur étranger de l'Union Européenne** (pour les étudiants venant d'un établissement hors Union européenne, s'inscrire sur le site [Études En France](#)) ;

- Les candidats de la **Formation Continue** par le biais de deux dispositifs permettant d'accéder soit à un niveau de l'enseignement supérieur pour poursuivre des études (VA), soit d'obtenir tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur par la VAE/VAP. Pour tout renseignement, prendre contact auprès du Service Commun de Formations Continue et par Alternance - SEFCA, à l'adresse suivante : formation.continue-shs@u-bourgogne.fr

Modalités de candidatures

En M1 :

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'éducation, l'accès en master 1 est soumis à capacité d'accueil. Ainsi, l'admission en M1 se fera sur dossier constitué de pièces justificatives (lettre de motivation en indiquant le projet professionnel ; curriculum vitae ; relevés de notes post-bac).

RAPPEL : les candidats devront être titulaires d'une licence dans un domaine compatible avec celui du Master. Seront en outre appréciés la qualité du projet personnel et professionnel, la motivation et l'engagement dans le parcours.

En M2 :

L'accès en M2 est de droit pour les étudiants titulaires de la 1^{ère} année du Master mention Archéologie de l'université de Bourgogne.

Pour tout autre cas, l'admission en M2 se fera par une double phase :

- Phase 1 : une pré-sélection sur dossier constitué de pièces justificatives (lettre de motivation ; curriculum vitae ; relevés de notes post-bac, de la licence au M1 ; présentation du projet de mémoire) ;

- Phase 2 (*uniquement les candidats retenus après la Phase 1*) : un entretien avec les membres de la commission de sélection complète l'étude du dossier.



Droits de scolarité

243 € (droits de scolarité indicatifs fixés chaque année par décret)

Attendus / Pré-requis

- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. Se mettre en recul d'une situation, s'auto-évaluer et se remettre en question pour apprendre ;
- Discerner les éléments essentiels d'une culture matérielle dans un cadre chrono-culturel ;
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet. Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique. Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère ;
- Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective ;
- Identifier la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les objets archéologiques ;
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs ;
- Inventorier et replacer les documents archéologiques dans le contexte d'une fouille archéologique ;
- Mobiliser des concepts issus de disciplines connexes (histoire, anthropologie, lettres, philosophie, sociologie) pour rattacher les objets archéologiques à des contextes sociaux, culturels et techniques ;
- Mobiliser l'historiographie et l'actualité des méthodes pour définir des problématiques d'étude ;
- Mobiliser les concepts et problématiques scientifiques nécessaires à l'approche d'un site archéologique ;
- Mobiliser une culture générale ainsi que les principales méthodes disciplinaires pour documenter et interpréter un objet archéologique ;
- Organiser des ressources documentaires spécialisées (sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès ;
- Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la gestion, de la conservation des objets archéologiques ;
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale ;
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives ;
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder ;
- Utiliser des méthodes de regard et d'observation des objets archéologiques adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse ;
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe ;



Et après

Poursuite d'études

- concours d'Ingénieurs d'Étude CNRS ou Université ;
- poursuite en doctorat pour accéder aux métiers de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activités : Laboratoire de recherche CNRS et Universités - Services archéologiques déconcentrés de l'État (SRA) - Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) - Services archéologiques des collectivités territoriales - Musées, Collections ou Archives - Sociétés privées d'archéologie préventive - Associations d'archéologie - Services centraux du Ministère de la culture (DAPA) - Régie des collections et des fonds.

Types d'emplois accessibles : emplois sur concours dans les domaines de l'archéologie et plus largement du patrimoine culturel, Archéologue (Inrap et autres organismes d'archéologie préventive, musées, services de collectivité...), Ingénieur d'étude en archéologie (concours du CNRS et de l'université), Enseignant-chercheur ou Chercheur après l'obtention du doctorat.

Infos pratiques

Contacts

Responsable mention

Anthony DENAIRE

☎ 03 80 39 55 20

✉ anthony.denaire@u-bourgogne.fr

Responsable de formation

Stefan WIRTH

☎ 03 80 39 62 25

✉ stefan.wirth@u-bourgogne.fr

Responsable de formation

Amélie QUIQUEREZ

☎ 03 80 39 39 27

✉ amelie.quiquerez@u-bourgogne.fr

Scolarité

Thierry FALLET

☎ 03 80 39 56 17

✉ thierry.fallet@u-bourgogne

Établissement(s) partenaire(s)

Formation co-accréditée uB-UFC

Campus

🏠 Campus de Dijon



Programme

Organisation

Le Master ASA est conçu comme un ensemble cohérent, c'est-à-dire qu'il invite les étudiants de M1 à continuer dans le parcours de M2.

Mobilité des étudiants : les cours seront dispensés sur deux sites, Besançon (UFC) et Dijon (UB). Les cours cohabilités sont sous forme de cours-blocs (6H) et impliquent donc le déplacement pour la journée d'une partie de la promotion. Cette cohabilitation existe depuis 2007 ; les Universités et les régions ont financés depuis 2007 les déplacements (TER + Tram).

Master 1ère année 'Archéologie, Sciences pour l'Archéologie' (ASA)

Semestre 1 - M1 'Archéologie, Sciences pour l'Archéologie' (ASA)

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Méthodologies et pratiques archéologiques 1 [au choix : 2 matières sur 4]	UE		12h	12h			6
Prospection archéologique	Matière		6h	6h			
Archéologie spatiale	Matière		6h	6h			
Géoarchéologie	Matière		6h	6h			
Photogrammétrie et topographie	Matière		6h	6h			
UE2 Méthodologies et pratiques archéologiques 2 [au choix : 2 matières sur 4]	UE		12h	12h			6
Archéologie du bâti	Matière		6h	6h			
Fouille archéologique	Matière		6h	6h			
Bioarchéologie	Matière		6h	6h			
Paléoenvironnement	Matière		6h	6h			
UE3 Archéologie hors les murs 1	UE		12h	12h			6
Pratique en action	Matière		6h	6h			
Ecole de terrain 1	Matière		6h	6h			
UE4 Le mémoire	UE		6h	18h			6
Faire un mémoire	Matière		6h				
Outils bibliographiques	Matière			3h			
Traitement des images	Matière			3h			
Outils informatiques de base	Matière			6h			
Présentation à mi-parcours	Matière			6h			
UE5 S'ouvrir et s'instruire 1	UE		24h	24h			6
Pré-professionnalisation : Archéologie préventive	Matière			24h			



Séminaire de recherche

Matière

24h

Semestre 2 - M1 'Archéologie, Sciences pour l'Archéologie' (ASA)

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE6 De la structure au territoire	UE		36h				6
Approche archéologique du site	Matière						
Archéologie du bâti et matériaux de construction	Matière						
Territoires et paysages	Matière						
UE7 Culture matérielle, de la fouille à l'archivage [au choix : 2 matières sur 3]	UE		12h	12h			6
Culture matérielle	Matière		6h	6h			
Méthodes et pratiques de l'expérimentation	Matière		6h	6h			
Archives et valorisation	Matière		6h	6h			
UE8 Archéologie hors les murs 2 [au choix : 1 matière sur 2]	UE			24h			6
Ecole de terrain 2	Matière			24h			
Stage	Matière			24h			
UE9 Mémoire	UE			8h			6
UE10 S'ouvrir et s'instruire 2	UE		12h	12h			6
Langue vivante : Anglais	Matière			12h			
Séminaires de recherche	Matière		12h				

Master 2ème année 'Archéologie, Cultures, Territoires, Environnement - Archéo-Géo-Sciences' (ACTE-AGES)

Semestre 3 - M2 'Archéologie, Cultures, Territoires, Environnement - Géo-Archéo-Sciences' (ACTE-AGES)

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE11 Séminaires d'actualité de recherche 1	UE		24h				6
Séminaires d'actualité de la recherche et des découvertes en archéologie régionale, nationale et européenne	Matière		44h				
UE12 Séminaires de spécialité 1 [au choix : 1 matière sur 2]	UE						6
UE13 Approfondissement méthodologique [au choix : 4 matières sur 5]	UE		48h	48h			6
Culture matérielle	Matière						
Archéologie spatiale / analyse spatiale	Matière						
Relevés	Matière						
Humanités numériques	Matière		12h	12h			
Restitution architecturale	Matière						
UE14 Séminaires de paléoenvironnement	UE						6



UE15 Archéologie et géoarchéologie en pratique [au choix : 1 matière sur 2]	UE						6
Ecole de terrain		Matière	24h	24h			
Stage en milieu professionnel (maximum 2 semaines)		Matière					

Semestre 4 - M2 'Archéologie, Cultures, Territoires, Environnement - Archéo-Géo-Sciences' (ACTE-AGES)

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE16 Séminaire de spécialité 2 [au choix : 1 matière sur 3]	UE						6
UE17 Professionnalisation [au choix : 1 matière sur 4]	UE						6
UE18 Rédaction du mémoire ou du rapport de stage	UE						12
UE19 Soutenance orale	UE						6